



SUIVI DES URGENCES — COVID-19

Burkina Faso • Région de l'Est • 17-23 Août 2020

Rapport #12
Date de Publication :
26 Août 2020

Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Évaluations conduites dans les zones affectées



Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur le contournement des voies officielles par des **voyageurs du 17 au 23 août 2020 à Kantchari dans la région de l'Est.**

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS

POPULATION AFFECTÉE :

1230 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.

POINTS D'ENTRÉE : Kantchari à la frontière Burkina Faso – Niger

STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.

MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.

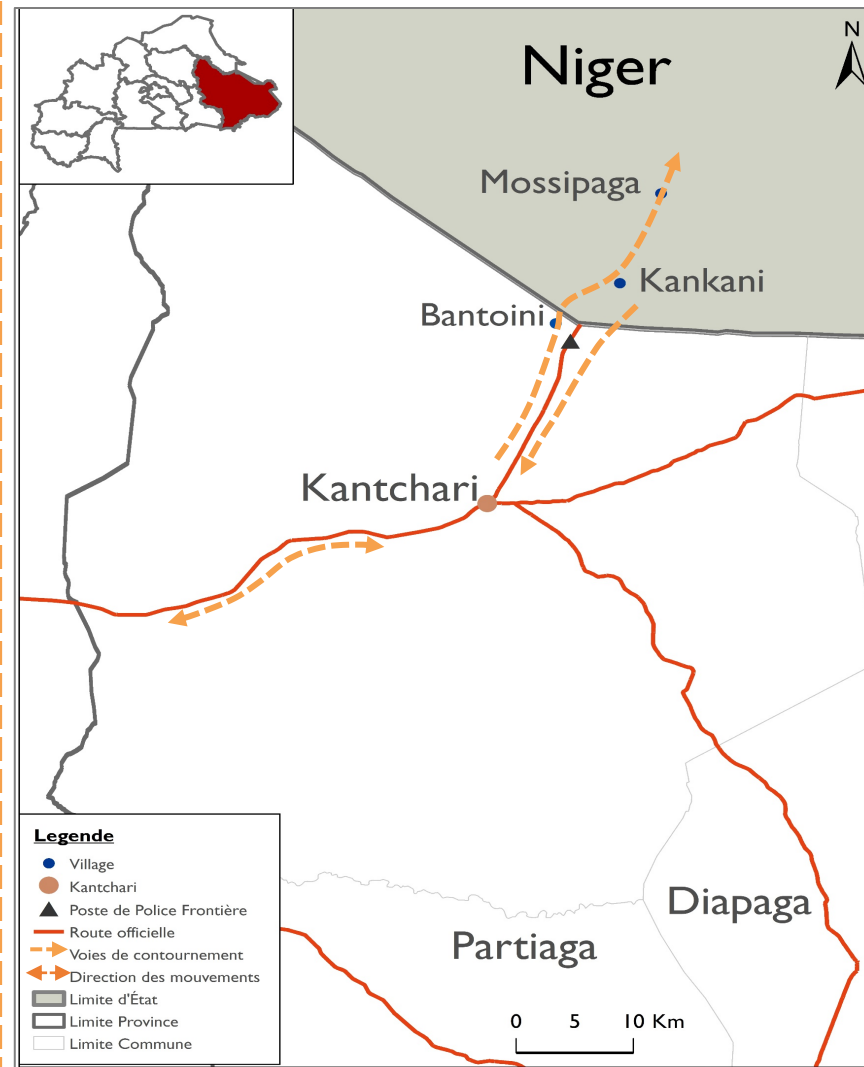
DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 17 au 23 août 2020.

TYPE DE LOCALISATION : Axe Kantchari (Burkina Faso) – Kankani (Niger).

MODE DE TRANSPORT : moto, triporteurs, vélo, à pied, bus

Du **17 au 23 août 2020**, environ **1230 voyageurs** ont été observés traversant la frontière Burkina Faso – Niger, sur l'axe reliant Kantchari (Burkina Faso) à Kankani (Niger), en contournant les voies officielles fermées du fait des mesures prises dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19.

Suite aux mesures de fermeture des frontières entre le Burkina Faso et le Niger, certains voyageurs observés à Kantchari contournent le poste de police frontière soit pour se rendre au Niger, soit pour entrer au Burkina Faso. L'observation au cours de la période a dénombré au total **695 voyageurs** dont **598 hommes et 97 femmes** ayant traversé la frontière pour se rendre au Niger. Parmi eux, on pouvait observer **27 enfants de moins de 5 ans**. On pouvait ainsi dénombrer **598 Nigériens, 70 Burkinabés, 3 Ghanéens, 3 Sénégalais, 1 Nigérian, 20 Maliens**. Par contre, **535 voyageurs (450 hommes et 85 femmes)** dont **122 Burkinabés, 365 Nigériens, 39 Maliens, et 9 Ghanéens** ont été observés, entrant au Burkina Faso en contournant les voies officielles. Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)
Auteur: Unité de Gestion de l'Information, OIM Burkina Faso
Contact : bfinformationunit@iom.int
<https://dtm.iom.int/burkina-faso> ; <https://migration.iom.int>

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois, Année], Matrice de suivi des déplacements (DTM)"

LES ACTIVITÉS DTM AU BURKINA FASO SONT SOUTENUES PAR:
 Protection civile et aide humanitaire de l'Union européenne



	Évaluations conduites dans les zones affectées	
	Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés	

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur les contournements des voies officielles par des **voyageurs du 17 au 23 août 2020 à Seytenga dans la région du Sahel.**

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS



POPULATION AFFECTÉE :

456 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.



POINTS D'ENTRÉE : Seytenga à la frontière Burkina Faso – Niger



STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.



MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.



DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 17 au 23 août 2020.



TYPE DE LOCALISATION : Axe Seytenga (Burkina Faso) – Petelkolé (Niger).



MODE DE TRANSPORT : moto, triporteurs, vélo, à pied, bus

Du **17 au 23 août 2020**, environ **456 individus** en partance soit au Niger soit au Burkina Faso ont contourné les voies officielles sur l'axe Dori – Seytenga (Burkina Faso) – Petelkolé (Niger), en conséquence de la fermeture des frontières imposée par les autorités burkinabè dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19. En effet, suite aux mesures de fermetures des frontières entre le Burkina Faso et le Niger, les voyageurs contournent les voies officielles. Ainsi, ils passent par Lamana, situé à 5 km de Seytenga, puis contournent les voies officielles par Tandakoy pour se rendre au Niger ou au Burkina Faso. En outre, **279 voyageurs (256 hommes et 23 femmes)** ont ainsi été observés en train de traverser la frontière pour se rendre au Niger. Parmi ces voyageurs se trouvaient **7 mineurs de moins de 5 ans**. Ainsi, **257 Nigériens** et **17 Burkinabés**, **2 Maliens**, **2 Nigériens** et **1 Ghanéen** ont été observés sur ce point. Sur ce même point, **177 voyageurs** dont **146 hommes** et **31 femmes** ont été observés entrant au Burkina Faso en contournant les voies officielles; Ce sont **74 Burkinabés**, **7 Maliens**, **88 Nigériens**, **4 Ivoiriens**, **3 Guinéens** et **1 Libérien**. Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.



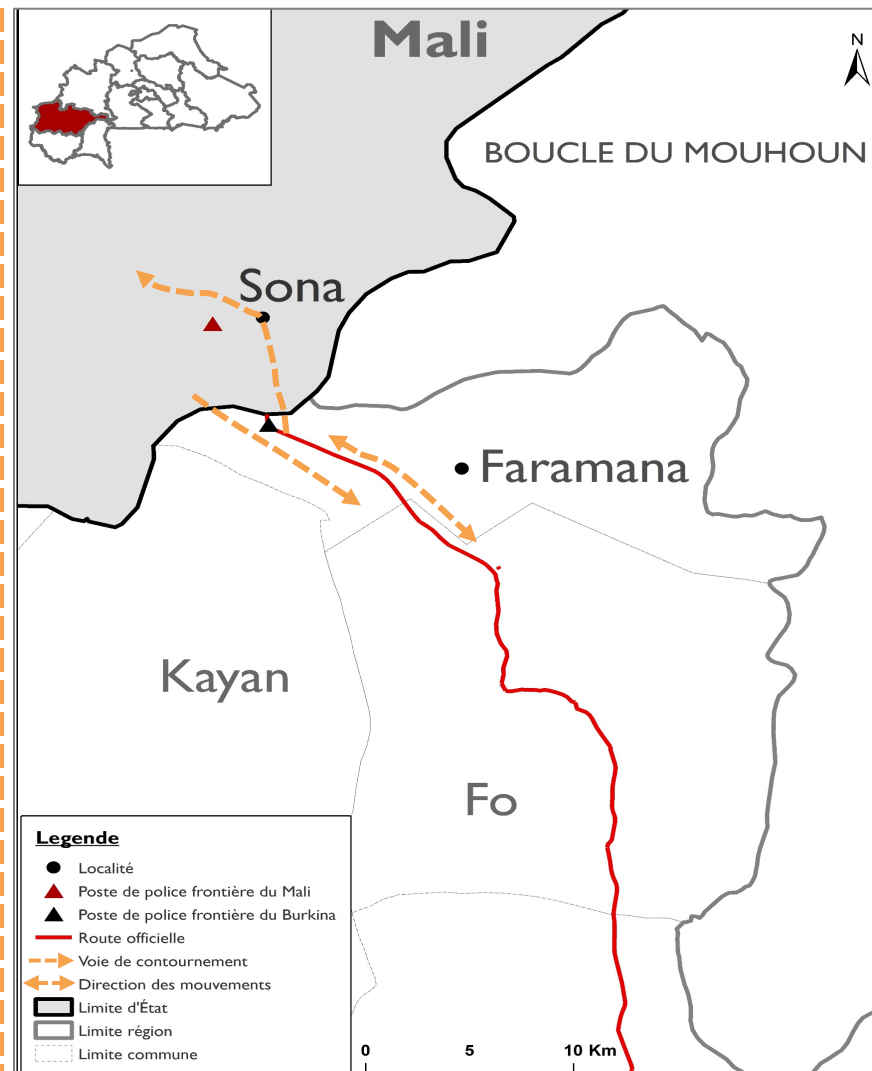
Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.





	Évaluations conduites dans les zones affectées	✓
	Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés	

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur les contournements des voies officielles par des **voyageurs du 17 au 23 août 2020 à Faramana dans la région des Hauts bassins**



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS

POPULATION AFFECTÉE :

330 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.

POINTS D'ENTRÉE : Faramana (frontière Burkina Faso – Mali)

STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.

MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.

DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 17 au 23 août 2020.

TYPE DE LOCALISATION : Axe Faramana (Burkina Faso) – Koury Frontière (Mali)

MODE DE TRANSPORT : moto, triporteurs, vélo, à pied, bus

Du **17 au 23 août 2020**, environ **330 individus** dont certains en partance pour le Mali et d'autres de retour au Burkina Faso, principalement de nationalité burkinabè et malienne, ont été observés en train de contourner les voies officielles le long de la frontière entre le Burkina Faso et le Mali, suite à la fermeture des frontières ordonnée par les autorités burkinabès dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19. Suite aux mesures de fermetures des frontières, certains voyageurs passent par les voies de contournement pour se rendre au Mali ou au Burkina Faso.

Sur l'axe Koundougou – Faramana – Sona, **165 voyageurs (157 hommes et 8 femmes)** ont été observés sortant du Burkina Faso. Parmi eux, **1 mineur de moins de 5 ans a été observé**. Ce sont en effet **149 Burkinabés et 16 Maliens** qui ont été observés. Par contre **165 voyageurs (161 hommes et 4 femmes)** sont entrés au Burkina Faso dont **112 Burkinabés, 43 Maliens, 2 Béninois et 8 Ghanéens**. Des mesures médicales sont mises en place au niveau des points clés de contrôle sur les voies officielles fermées aux voyageurs sur cet axe frontalier, et notamment le contrôle systématique des températures aux points de contrôles. Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.

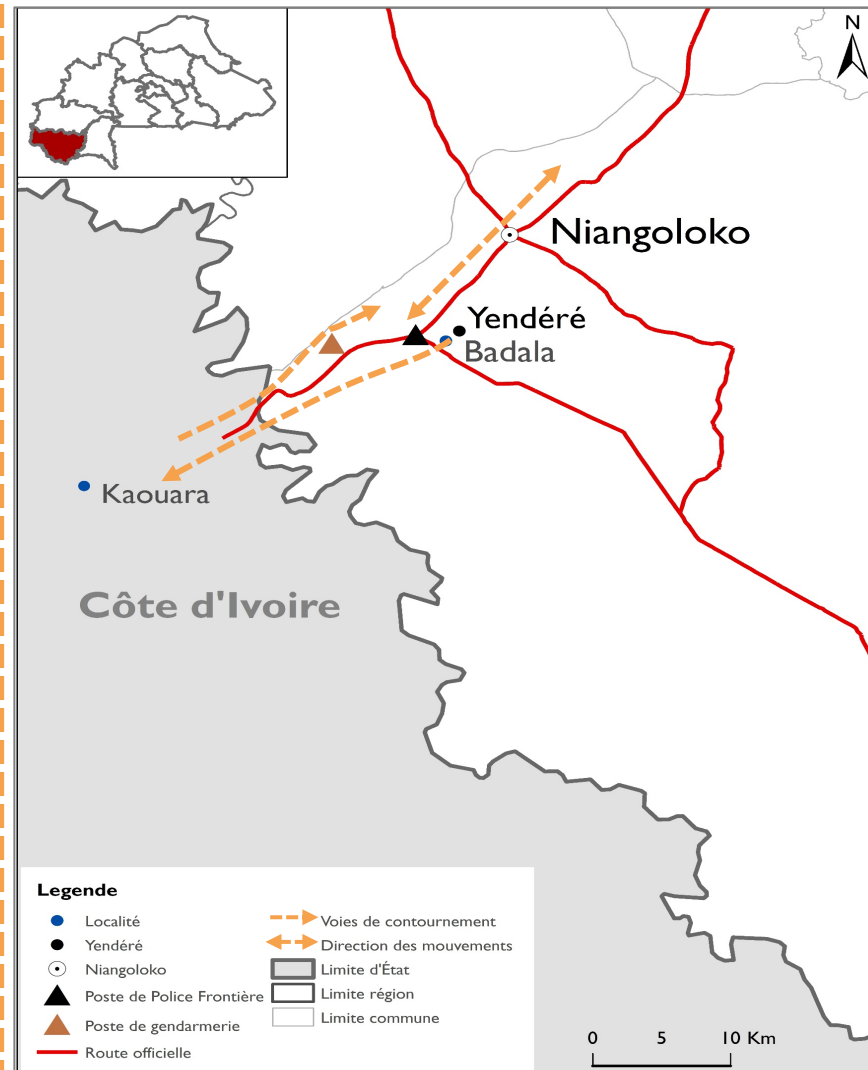


Évaluations conduites dans les zones affectées



Évaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 enregistrés aux points d'entrée ainsi qu'aux points de suivi des flux (FMP) de la DTM. Ce rapport présente des informations sur les contournements des voies officielles par des **voyageurs du 17 au 23 août 2020 à Yendéré dans la région des Cascades.**



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

ÉVÈNEMENT : CONTOURNEMENT DES POINTS D'ENTRÉE OFFICIELS

POPULATION AFFECTÉE :

702 voyageurs ont emprunté des voies de contournement des points de passage officiels au cours de cette période.

POINTS D'ENTRÉE : Yendéré (frontière Burkina Faso – Côte d'Ivoire)

STATUT DES POINTS D'ENTRÉE : Partiellement fermés. Seuls les transports de marchandises sont autorisés à passer.

MESURES MÉDICALES EN PLACE : Aucune sur les voies informelles utilisées. Prise de température sur la voie officielle.

DATE DE L'ÉVÈNEMENT : du 17 au 23 août 2020.

TYPE DE LOCALISATION : Axe Niangoloko – Soubakaniédougou (Burkina Faso)

MODE DE TRANSPORT : moto, triporteurs, vélo, à pied, bus

Du **17 au 23 août 2020**, environ **702 individus** en partance pour la Côte d'Ivoire ou en entrant au Burkina Faso principalement de nationalités burkinabé, nigérienne et ivoirienne ont été observés en train de contourner les voies officielles le long de la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire suite à la fermeture des frontières ordonnée par les autorités burkinabés dans le cadre de la réponse à l'épidémie du COVID-19.

En effet, suite aux mesures de fermetures des frontières, certains voyageurs passent par les voies de contournement pour se rendre en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso. Sur l'axe Niangoloko – Badara – Kaouara, **370 voyageurs** dont **275 hommes et 95 femmes** ont été observés se rendant en Côte d'Ivoire. Parmi ces voyageurs, faisaient partie **36 enfants de moins de 5 ans. Aussi 34 Nigériens, 8 Ivoiriens, 9 Maliens et 319 Burkinabés** ont également été observés sur ce point. Sur ce même point, **332 voyageurs (261 hommes et 71 femmes)** ont été observés, entrant au Burkina Faso par les voies de contournement. Ce sont : **254 Burkinabés, 76 Nigériens et 2 Maliens.** Les voyageurs qui traversent la frontière en contournant ces points de contrôle n'ont dès lors pas accès aux examens, contrôles et services médicaux et hygiéniques mis en place au niveau des postes frontières officiels.

